

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0884
Facture Date	29 novembre 2024
Date échéance	2 décembre 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Clara LEVENEUR
Numa.clara27@gmail.com

Retrouvez les photos de votre chambre au PALACE DUBAI CREEK HARBOUR [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au ABU DHABI EDITION [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au HILTON PALM JUMEIRAH [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au IBIS STYLES AIRPORT [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels PALACE DUBAI CREEK HARBOUR 4 nuits chambre deluxe, petits déjeuners inclus ABU DHABI EDITION 2 nuits chambre deluxe, petits déjeuners inclus HILTON PALM JUMEIRAH 4 nuits chambre guest vue partielle mer avec balcon, petits déjeuners inclus IBIS STYLES AIRPORT 1 nuit chambre standard, sans repas 28 décembre 2024 au 8 janvier 2025 2 adultes + 1 enfant	5 420,00 €	5 420,00 €

Sous Total	5 420,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-5 420,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé